

En 1995-1996, les maçonneries ont été démontées et remontées sur une à trois assises, selon la pente naturelle du terrain. Pour rendre le dispositif d'entrée lisible au visiteur, la partie sud-ouest de l'entrée, détruite par la fosse, a été restituée. Les fragments de seuil restants ont été complétés en béton, selon leur dimensions et altimétrie d'origine. Les autres seuils ont été restitués de manière identique.

### *Le grand fanum (5)*

Il s'agit d'un *fanum* à *cella* carrée, entourée d'un déambulatoire de même plan, peut-être ajouté postérieurement, comme le suggèrent des différences de mortier. Les murs de la *cella* étaient conservés sur une à deux assises, sauf à l'ouest de la porte, où seules les fondations subsistaient. Les murs en petits moellons calcaires, en appareil régulier, sont liaisonnés au mortier de chaux de teinte jaunâtre, assez fin. Le sol était en terre battue recouverte d'un dallage d'épaisse dalles calcaires, installé après 275. Le déambulatoire était également dallé, mais de dalles moins épaisses. Le mur extérieur du déambulatoire, peut-être un stylobate, n'était le plus souvent conservé qu'au niveau des fondations, une assise (au mortier blanchâtre) subsistait sur le mur nord-ouest, au nord des murs sud-ouest et nord-est, et sur une petite partie du mur sud-est, à droite de l'entrée, flanquée de part et d'autre d'un contrefort liaisonné au mortier blanc à fragments de tuileaux. Une petite fondation rectangulaire en pierre sèche était accolée au milieu du mur nord, à l'extérieur. Ces vestiges ont été remblayés à la fin des fouilles.

En 1995, le temple a été entièrement redégagé. Nous avons ainsi pu constater que le plus grand des deux carrés non fouillés dans la *cella* correspond à un gros hêtre : celui-ci a été laissé en place. L'autre carré a été fouillé. Cette fouille a livré le matériel suivant : neuf monnaies (dont cinq se situent entre 260 et 275/300, deux autres entre 337 et 353, les deux dernières étant indéterminables), un fragment de chandelier en fer, quatre tessons et quarante-sept clous. Le dégagement des zones déjà fouillées n'a livré qu'une monnaie et quatre clous. Les murs de la *cella* n'étaient plus que très partiellement conservés sur une assise. Les vestiges de la deuxième assise et d'une partie de la première assise, exhumés en place lors des fouilles du CEREÀ, gisaient épars dans le remblayage. Heureusement, les

pierres d'angle de la première assise étaient encore en place. Les pierres de dallage mentionnées pour l'angle est et dessinées sur le plan de la publication de 1983 n'ont pas été retrouvées. En revanche, une partie du dallage encore en place, non signalée dans la publication de 1983, et non dessinée, a été retrouvée dans l'angle sud. Au nord-ouest de ces dalles, quelques lentilles du four à chaux ont été retrouvées.

Les murs extérieurs du déambulatoire étaient dans l'ensemble mieux conservés : seules quelques pierres de la première assise, publiée en 1983, n'étaient plus en place. Quelques éléments de dallage ont été retrouvés en place, dans la galerie est, notamment sous des souches non retirées lors de la fouille du CEREÀ. Le redégagement de cette galerie a permis de retrouver neuf monnaies (dont trois se situent entre 270 et 300, les cinq autres s'étalant de 321 à 400), trente-huit tessons (dont un récent), cinquante et un clous et divers petits fragments de métal. Deux éléments de seuil en calcaire, non mentionnés dans la publication de 1983, ont été retrouvés dans le remblai.

En 1996, les murs de la *cella* et de la galerie de circulation ont été démontés et remontés en place. Les murs de la *cella* ont été remontés sur deux assises, le mur de la galerie de circulation sur une assise. Lors du démontage du mur ouest de la *cella*, nous avons retrouvé, sous les fondations, et en contact avec la roche en place, une couche de chaux blanche de plusieurs centimètres d'épaisseur, prolongeant sous le mur le four à chaux signalé par le CEREÀ. Dans la partie inférieure de cette couche, nous avons retrouvé, toujours sous le mur, une bûche en bois brûlée, ayant très certainement servi à alimenter le fou : celui-ci serait donc antérieur à la construction du grand *fanum*.

### *Un nouveau fanum (10)*

En 1996, une longue tranchée, de 2 m de large a été implantée entre le grand *fanum* et le bâtiment de dépôt, dans l'alignement des façades. Elle a rapidement révélé les fondations, assez mal conservées, d'un mur d'un nouveau bâtiment. Des tranchées perpendiculaires ont permis de dégager les substructions d'un petit *fanum* à *cella* plus ou moins carrée, entourée d'un déambulatoire de plan semblable. Actuellement, seul le déambulatoire a été fouillé (à l'exception d'une berme d'1 m de large) ainsi qu'une toute petite partie de la *cella*.